

Mairie de FLAGNAC
3 Place de l'Eglise
12300 FLAGNAC
Tél 05 65 64 01 06
mairie@flagnac.fr

MODALITES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES

pour les écoles maternelles et élémentaires

Etape 1 :

Vous habitez FLAGNAC

Les documents à fournir :

- Le livret de famille, extrait de naissance de l'enfant,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture électricité, eau,...)
- Numéro allocataire CAF

Vous n'habitez pas FLAGNAC

Les documents à fournir :

- Le livret de famille, extrait de naissance de l'enfant,
- Numéro allocataire CAF,
- Demande de dérogation : courrier expliquant vos motivations,

Etape 2 :

INSCRIPTION EN MAIRIE

- Les inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires se font à la mairie de Flagnac (service accueil), ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 11h30, tél : 05 65 64 01 06,
- Le service « accueil », après réception des documents, vous remettra une fiche à compléter,

Après examen de votre demande d'inscription, un courrier sera envoyé à votre domicile dans lequel sera précisé l'école d'affectation dans le respect de la carte scolaire.

Etape 3 :

RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE

Les documents à fournir

- Le courrier envoyé par la mairie, justifiant l'inscription,
- Le carnet de santé, ou certificats de vaccination,
- Le certificat de radiation de l'école précédente,

Cas particulier école maternelle :

- L'enfant doit avoir 2 ans le jour de la rentrée scolaire,
- L'enfant atteignant 2 ans entre la rentrée et le 31 décembre, peut être admis à partir de la date de son anniversaire,
- Pour un premier contact avec le personnel et les lieux, il est souhaitable d'amener votre enfant lors de l'inscription à l'école.

COORDONNEES DES ECOLES DE FLAGNAC

Ecole de FLAGNAC	Directrice Mme ADJ	Route de La Planque	05 65 64 13 71
Ecole d'AGNAC	Directrice Mme AMANS	Route de St Jacques	05 65 43 28 85